

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 6

Artikel: Louis Ruchonnet
Autor: Ruchonnet, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Genthod, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50
STRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A qui la parole?

Voici donc les fêtes du centenaire, de 1903, à l'ordre du jour.

Déjà, notre Conseil d'Etat, assisté d'une commission désignée à cet effet, a fixé les grandes lignes des réjouissances patriotiques auxquelles se prépare le peuple vaudois. Déjà notre poète Warney, et nos musiciens Doret, Dénéréaz et Jacques sont à « la pioche », comme disent les étudiants. On nous promet merveilles, et tout nous porte à croire que nous ne serons pas déçus.

Mais nos autorités et nos grands hommes ne peuvent tout faire. A côté de ces messieurs, il y a nous, le peuple; nous, de qui dépend au fond tout le succès de l'entreprise et qui ne demandons pas mieux que de mettre aussi la main à la pâte.

Le programme officiel, c'est bien beau, c'est le plat de résistance; mais ça ne suffit pas. Au programme populaire, beaucoup plus vaste et où l'originalité et la fantaisie se trouvent plus à leur aise, d'agrémenter le menu.

Allons-nous attendre au 13 avril 1903, pour examiner ce que nous voulons faire? Non, n'est-ce pas. Il est bon d'être Vaudois, mais, quand même, il ne faut pas l'être trop. Ce n'est pas toujours le cas de dire: « Y faudra voir! On a bien le temps! »

Nous avons tout le temps de faire bien, mais l'heure est venue de nous entendre.

Il n'est pas une seule de nos villes, un seul de nos villages et de nos hameaux, même d'entre les plus petits; il n'est pas une Vaudoise, ni un Vaudois, du plus haut placé au plus modeste, qui ne se promette de célébrer dignement et à sa manière l'heureuse commémoration de notre entrée dans la Confédération. Et les Vaudois *d'où dérou!*! Eux aussi, qu'ils soient dans le royaume des tigres et des serpents à sonnettes ou dans celui des phoques et des ours blancs, ils comptent bien s'associer à notre allégresse et planter le drapé vert et blanc sur tous les coins du globe.

En 1903, à nous la terre et tout ce qu'elle confient!

Ces manifestations locales et individuelles ne seront certainement pas les moins intéressantes. Ici, chacun a son mot à dire. Toutes les initiatives, toutes les idées, les plus originales, particulièrement — efforçons-nous de sortir autant que possible des choses vues — seront les bienvenues, et leur libre échange aura peut-être pour résultat l'organisation de réjouissances publiques, communes dans leur inspiration, mais, dans leurs manifestations, aussi variées que les différentes contrées qui forment le Pays de Vaud. Le programme populaire sera le digne pendant du programme officiel.

Ah! oui, notre canton n'est-il pas privilégié? N'a-t-il pas un peu de tout? Il a les Alpes et le Jura; il a le plateau; il a les lacs. Le raisin mûrit sur nos coteaux; les orangers et les magnolias fleurissent sur nos rivages; les blés dorent nos champs, et dans nos montagnes,

les hauts sapins, fils du Nord, dressent leurs cimes élancées.

Le canton de Vaud! mais, c'est le monde en miniature!

Et puisque noblesse oblige, n'attendons pas au dernier moment pour nous préparer aux grands événements vers lesquels nous voguons à pleines voiles. Car, il n'y a pas à dire, en cette année 1902, la barque vaudoise a le cap sur le 14 avril 1903.

Et bien, le *Conteur* serait heureux, très heureux d'être la tribune — modeste sans doute — où viendront librement se manifester les aspirations, les idées, les projets qui fera naître, en foule, la perspective des fêtes du centenaire. Mais, le *Conteur* est petit et il ne peut, on le comprendra, consacrer toutes ses colonnes à ce seul objet. Chacun voudra donc bien se restreindre et, autant que possible, s'abstenir de certains développements, souvent très intéressants, mais auxquels notre journal ne pourrait offrir l'hospitalité.

Les questions posées sont:

1^o a) De quelle façon aimeriez-vous voir les fêtes du centenaire célébrées dans votre localité, en tenant compte des mœurs et des coutumes locales? — b) Décoration des rues et des maisons?

2^o Y aurait-il lieu d'organiser certaines réjouissances uniformes pour tout le canton, indépendamment des réjouissances particulières à chaque localité?

3^o De quelle façon ces réjouissances uniformes pourraient-elles être organisées et à qui incomberait le soin d'en prendre l'initiative?

Il va sans dire qu'il ne s'agit que des réjouissances populaires, c'est-à-dire dont l'organisation est affaire des citoyens. Aux autorités, naturellement, le soin des réjouissances officielles.

La discussion est ouverte.

A qui la parole?

Louis Ruchonnet.

C'est, on le sait, le statuaire Lanz, l'auteur de la statue de Pestalozzi, à Yverdon, et de celle du général Dufour, à Genève, qui a été chargé de l'exécution du monument à élever à la mémoire de Louis Ruchonnet. Après bien des tâtonnements, l'artiste a terminé une maquette qui satisfait pleinement et les membres du comité du monument et les amis intimes du « Grand Louis ». Exposé dans une salle de la maison où se trouvait le département de l'Instruction publique et des Cultes à l'époque où Ruchonnet le dirigeait, le projet de M. Lanz a eu la visite de nombreuses personnes curieuses de voir comment le statuaire s'était tiré d'affaire. Elles ont pu se rendre compte qu'il a vaincu le plus heureusement du monde les difficultés d'une telle œuvre. Bien que la longue et mince taille du modèle fût un véritable écueil, M. Lanz n'a pas hésité à représenter Ruchonnet debout, au moment où il va prononcer un de ces discours qui réussissaient à imposer le silence aux assemblées les plus bruyantes.

On ne verra pas sur le nez de la statue le lorgnon que portait toujours Louis Ruchonnet et qui figure sur ses portraits. Il paraît que l'art de la sculpture n'admet pas encore le pince-nez, non plus que le monocle ou les besicles. Passe encore pour des statuettes de salon, disent les artistes, mais pour des monuments destinés à orner des places publiques, ce serait de mauvais goût! Pour nous, nous avouons ne pas saisir ce qu'il y aurait de choquant à mettre des lunettes à une statue, du moment qu'on l'habille à la moderne. Mais ce point n'a pas dû échapper au comité, non plus qu'à l'artiste, et si le lorgnon a été supprimé, c'est sans doute après mûres réflexions.

En admirant l'œuvre si animée et si ressemblante de M. Lanz, nombre d'anecdotes où Louis Ruchonnet joue le principal rôle nous sont revenues à la mémoire. En voici deux ou trois qui sont peut-être moins connues que d'autres :

C'était à Echallens. Louis Ruchonnet était venu plaider une cause. Avant l'ouverture des débats, il se trouvait sous les marronniers du Château, en compagnie des membres du tribunal.

En ce moment, un pauvre vieux cheval essayait vainement de monter sur la place une voiture de saltimbanques. Ni les cris, ni les coups n'y faisaient rien: la roulotte ne bougeait pas. Ce que voyant, le futur président de la Confédération: « Voyons, Messieurs, dit-il en se tournant vers les juges ébahis, un coup d'épaule pour cette pauvre bête! » Puis, joignant l'action à la parole, le voilà qui s'arcoube contre la carriole, sans souci de son frac, dont les pans traînaient dans la poussière. Le tribunal au grand complet suit le mouvement, et en un instant la pesante machine est hissée sur la terrasse. Chacun de rire en s'époussetant.

Tout confus, et ne sachant comment témoigner sa gratitude à une compagnie aussi distinguée, le saltimbanque finit par inviter tout le monde à sa première du soir.

— J'y serai, dit en riant Ruchonnet, à condition que je gagne mon procès.

Au temps où il était conseiller national, Louis Ruchonnet, sortant d'une séance, rencontra, sur les marches du Palais fédéral, Alfred Escher, le chef du groupe dit des barons de chemins de fer. Ils résolurent de discuter en tête à tête la question du jour: le Gothard. Dans ce but, ils entrèrent au café Roth, rue de la Préfecture. Sans consulter son collègue, M. Escher commanda une bouteille de Champagne et deux verres. Ruchonnet, lui, dit au garçon: « Une bouteille d'Yvorne et un verre! »

— Quelle mouche vous a piqué, Monsieur Ruchonnet? demanda M. Escher, très surpris.

— Ce n'est pas une mouche qui m'a piqué, mais le besoin de conserver nos positions respectives. Vous, Monsieur Escher, avec du Champagne, vous êtes dans votre élément, et moi, avec du vin vaudois, je suis dans le mien.

Escher ne garda pas racune à Ruchonnet de cette petite leçon.

Pendant le tir cantonal de Lausanne, en 1868, des réclamations parvinrent au comité relatifement au pare-balles. Il n'arrête pas les projectiles, disaient les plaignants, et les habitations qu'il est destiné à protéger sont en péril. Voulant s'assurer de la chose, les membres du comité se rendent sur les lieux, durant la fusillade. Au-dessus de leurs têtes, les balles faisaient entendre leur sifflement troubant, si bien qu'ils se sentent pris d'un malaise assez naturel. Mais M. Ruchonnet, qui se trouvait au milieu d'eux, calma les inquiétudes par ces mots : « Nous avons garanti le pare-balles, donc nous n'avons pas le droit d'avoir peur ! »

La tiûdra à Djan Fétu.

(Patois du Jorat de Lavaux.)

Vo sé que lé adi l'habitude dè fère dái breci po fétâ lo bounan. Atiuta vâi cliaque :

Mon vesin, Djan Fétu, l'avâ decidâ avoué sa fenna qu'etai onna « croate »¹ de la première sorte dè voueiti sé toupenus po vère se l'ai avâ pro dôro bûro po fère lè breci. « Te sâ, que l'ai dese Djan, nos âi dai fellies à mariâ et se vint dai valets perquie, lè foudra bin soigni » Vaite quie que sé mettant ein ovradzo, que ie fan puffâ la farna et que la petressant.

Peindin ci leimps, dou bons farceus, dè cliau to dus qu'on ne vai que pè vers le bou de la Vela et à quo Djan Fétu avâ refusâ sé fellies ein mariadzo, se desant dinse : « No fô djuvi on to à Fétu, l'eimbâtâ on bocon ; ie fâ justamein dai breci stané. » — « Bin se le vau », què l'ai repondit l'autro.

Allei vignant tant que d'écoute la maison qu'etai prau quemouido, po cein que l'avâ la ramire à pou pri à ras lo prâ su lo derrâ. L'ai avâ enco onna balla grôcha tseménâ, vo sêde, de cliau tote ballès ei bou avoué lè louvenas, qu'on n'ai vâi binstout pemin. L'ai avâ assebin déso lou tâ onna granta eisile et, pè bouneu po no dôu cos, Fétu l'avâ aublia onna grôcha tiûdra, derrâ l'otto, que l'irè pourria et à maïti dzallâie. Ye ne fan ne ion ne dôu, empoûgnant la tiûdra, la pôrtant au fin coutet de la tseménâ et avoué lou bet de l'etsila la fotant avau lo perte. Quand l'arrevâ su lo foyi, vo pouëde peinsa quinna eccliaffâie : Fétu que femâve sa pipa au cárro dau pâlo fut lo premi eimbardzi et eimbroulâ. Et lè pouré fellies l'irant dái on état ! Lou mò pllein dé choutze², dè tiûdra, dè chindre que lo fasant pliora lè gès. Le tsat qu'avâ onna brâsa dái l'oroille fasâ dai miaulâies dè la metzance. Et la viliie, quand l'ohiu ci pétâ, l'é sailliâte dau pâlo ein boueilein : « On n'a portant pas meretâ que lou bon Dieu nos envoya on tenerre dinse. » « N'est ré, no, que l'ai repond iene dái damzallès, ma vouëte-vâi lo ratali quemeint no l'an arreindzi ! »

Du ci teimps, Djan Fétu sè promet de ne jamé refére dái breci. Lè dzein dé pè lè d'amont desant que l'ai ia la chetta dai clia baraquâ et lè valets n'an pie zu lo corâdzo de lai alla ai fellies, tant l'avant poare que lè vaudâi lô tosant lo cou. Assebin lè duvû fellies san deviatiès villies, pouettes et chetzes quemeint dái artes dè ratis, que ie fan ore pedji à vère.

DJAN-DANIET.

Le colonel Lambinet.

On nous écrit :

« Le colonel Lambinet, qui vous dit dans le dernier numéro du *Conteur* que le mot « En

¹ Croate, avare, ladre.

² Louvenas. Se dit des deux planches qui ferment les anciennes cheminées en bois, par le haut.

³ Choutze, suie.

politique, il n'y a pas de justice » est de Thiers, se montre aussi fin lettré que bon soldat. Peut-être vos lecteurs apprendront-ils avec intérêt que le colonel Lambinet, un des officiers les plus distingués de l'infanterie de marine française, est originaire de Ste-Croix. Son grand-père était le préfet Mermod.

M. Lambinet a été le chef du corps expéditionnaire français au Dahomey, après la rentrée du général Dodds en France. Il commandait auparavant le régiment des tirailleurs sénégalais dans cette campagne de 1892-1893. Avant d'aller au Dahomey, il s'était couvert de gloire au Tonkin, d'où il revint avec le grade de commandant et la croix d'officier de la légion d'honneur.

Le musée de Ste-Croix possède de lui une collection fort intéressante d'armes et de fétiches canaques et dahoméens.

Le mauvais pas.

Un de nos médecins, d'entre les plus courus, nous conta, il y a quelque temps, ses débuts. Ce n'est pas tout rose, savez-vous !

Après de longues et plus ou moins pénibles années d'études, après plusieurs mois d'internat dans les principaux hôpitaux du pays et de l'étranger, diplôme en poche et spécialité choisie — car il faut une spécialité aujourd'hui, aux médecins — le jeune docteur se décide à placer sa plaque.

Il s'agit tout d'abord de découvrir une localité ou un quartier où il n'y ait pas déjà plus de médecins que de malades. Il faut une maison de belle apparence, appartement de même ; un médecin ne peut loger n'importe où. Il faut, pour le moins, une chambre à coucher, un cabinet de consultation et un salon d'attente. Ces deux dernières pièces doivent être convenablement meublées ; la chambre à coucher, elle, peut déjà mieux attendre les jours de succès. Il faut une bonne, chargée des soins d'entretien et de répondre à la porte, car M. le docteur ne peut décentement remplir cet office, tout honorable qu'il soit.

La plaque — une belle plaque en cuivre avec lettres noires — est posée à la porte de la maison : *Docteur X..., ancien interne des Hôpitaux de... , Spécialité des maladies du..., de la..., etc. - Consultations de telle à telle heure, tous les jours, excepté le jeudi.*

Il y a toujours un jour excepté et, le plus souvent, c'est le jeudi. Pourquoi ? Mystère ! Messieurs les docteurs auraient-ils remarqué que, ce jour-là, mieux que d'autres, la pauvre humanité se peut passer de leur ministère ?

Au-dessous de la plaque, un timbre électrique que avec la mention : *Sonnette de nuit.*

Dans les journaux, des avis ont informé malades et bien portants de l'ouverture du cabinet du docteur X, et, à la vue de ces avis, nombre de gens se sont écriés : « Encore un médecin ! Quel courage ! »

Il ne manque plus au docteur X... que les clients. Viendront-ils ?

M. le docteur est dans son cabinet, tout seul. Il classe ses livres, nettoie, pour la dixième fois de la journée, ses instruments immaculés. Faute d'autre occupation, la bonne, dans sa cuisine, frotte nonchalamment, elle aussi, ses casseroles, qui jamais encore n'ont vu le feu, car, en attendant les clients, qui ne viennent pas, M. le docteur dine souvent en ville. « Je dine en ville » est le prétexte invoqué par M. le docteur pour cacher l'anémie de son portefeuille. Parfois, alors, il s'enferme, pour une raison ou pour une autre, dans sa chambre à coucher et là, debout devant la table de nuit — la seule — il avale rapidement quelques tranches de salamis et un petit pain qu'il avait soigneusement dissimulés dans la poche de

son pardessus. « Je dine en ville », se dit-il avec un sourire amer, à titre de consolation.

On a sonné !

M. le docteur s'installe lestement dans son fauteuil, devant sa table à écrire. Il attend, anxieux.

La bonne ouvre timidement la porte.

— Eh ! bien, Sophie, un client ?

— Non, Monsieur, c'est le tapissier qui a posé les rideaux. Il apporte sa note et serait très reconnaissant à Monsieur de la lui régler.

— Voulez-vous le prier de repasser dans quelques jours.

Un geste de dépit. M. le docteur reprend le classement de ses livres et la bonne, le nettoyage de ses casseroles.

La nuit, M. le docteur ne dort guère. Il songe au loyer qui court ; à l'intérêt de la somme qu'il a dû emprunter pour s'établir, intérêt qui court aussi ; au salaire de la bonne, dont l'allure n'est pas moins rapide ; aux notes de ses fournisseurs.

Drrrrinn ! C'est la sonnette de nuit.

M. le docteur saute à bas de son lit et, sans même prendre le temps de passer son pantalon, court à la fenêtre : « Qui est là ? »

La nuit est noire. On ne voit personne dans la rue.

« Qui est là ? » crie le docteur d'une voix plus forte.

Un éclat de rire étouffé répond seul à son appel.

C'est une mauvaise plaisanterie de quelques étudiants attardés — étudiants en médecine, sans doute — qui n'ont rien trouvé de mieux pour « rigoler » un moment.

M. le docteur s'est recouché, découragé. Dehors, la neige et le vent font rage, un vrai temps de bronchites, de pneumonies, de rhumatismes, la joie des médecins, quoi ! « Si je ne fais rien par un temps pareil, se dit-il, quand donc aurai-je des clients ? »

Le matin, coiffé d'un haut de forme, serré dans son pardessus de coupe impeccable. M. le docteur, lisant son journal — les médecins lisent ou ont toujours l'air de lire un journal — l'air pressé, fait un tour de ville, tantôt à pied, tantôt en tram, affaire de se montrer. Il fréquente tout particulièrement les quartiers où il y a des maisons en construction et, en passant, lance de suppliants regards aux échafaudages.

L'après-midi — le jeudi excepté — M. le docteur reste chez lui. Il le faut bien ; c'est jour de consultation. Assis à sa table de travail, M. le docteur parcourt machinalement la *Gazette médicale* ou quelque autre journal professionnel. De temps en temps, il regarde sa montre. Encore vingt minutes et les deux heures de consultation seront écoulées. Comme hier, comme avant-hier, comme demain, peut-être, personne.

Le timbre de la porte d'entrée a retenti.

La bonne, l'air radieux, ouvre la porte avec bruit et toute grande.

— Eh bien, Sophie ?

— Une dame... qui vient consulter Monsieur.

M. le docteur s'est renversé dans son fauteuil et, se passant la main dans les cheveux :

— C'est bien... Faites attendre un moment... Cela convient.

J. M.

La désinfection.

Quelques cas de choléra s'étaient produits à Paris en 1885. Aussitôt, l'autorité d'ordonner des mesures propres à éviter la contagion. Les personnes ayant été en contact avec les malades ou ayant touché des objets leur ap-